



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

depp Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

Évaluations 2023

Repères CM1

Premiers résultats

Sandra Andreu, Cédric Bourgeois, Pierre Conceicao, Yann Etève, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger, Massimo Loi, Laurianne Magnino, Audrey Paul, Elodie Persem, Gaël Raffy, Thierry Rocher, Julie Thumerelle, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h

Série Études

Document de travail n° 2023-E06
Novembre 2023

Évaluations 2023

Repères CM1

Premiers résultats

Publié le 13/11/2023



Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

61-65, rue Dutot
75732 Paris Cedex 15

Directrice de la publication

Madga Tomasini

Auteur(s)

Sandra Andreu, Cédric Bourgeois, Pierre Conceicao, Yann Etève,
Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Audrey Léger,
Massimo Loi, Laurianne Magnino, Audrey Paul, Elodie Persem,
Gaël Raffy, Thierry Rocher, Julie Thumerelle, Guillaume Rue,
Ronan Vourc'h

e-ISSN : 2779-3532

SOMMAIRE



➤ 1 Introduction	7
➤ 2 Contenu	9
2.1 Méthodologie	9
2.1.1 Les concepteurs	9
2.1.2 Processus de construction	9
2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats	9
2.1.4 Dimensions évaluées en 2023-2024.....	10
2.1.5 Les expérimentations.....	12
<i>Échantillons concernés et dimensions évaluées</i>	<i>12</i>
2.3 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers).....	13
2.3.1 Méthodologie	13
2.3.2 Processus et principes.....	13
2.3.3 Description.....	14
2.3.4 Communication.....	15
➤ 3 Détermination des seuils	16
3.1 Méthodologie mise en œuvre	16
3.2 Données mobilisées	17
3.3 Seuils retenus	18
➤ 4 Résultats	19
4.1 Résultats d'ensemble en 2023 en début de CM1	19
4.1.1 CM1 français, résultats 2023	19
4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2023.....	20
4.2 Résultats selon le sexe.....	21
4.2.1.1 Français	21
4.2.1.2 Mathématiques.....	22
4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement.....	23
4.3.1 CM1, résultats 2023 selon le secteur d'enseignement	23
4.3.1.1 Français	23
4.3.1.2 Mathématiques.....	25

5 Questionnaire à destination des enseignants	26
5.1 Participation	26
5.2 Résultats.....	27
5.2.1 Communication.....	27
5.2.2 Logistique.....	29
5.2.3 Contenu pédagogique des séquences.....	30
5.2.4 Passation des épreuves.....	31
5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves	32
5.2.6 Restitution des acquis des élèves	33
5.2.8 Bilan	34
↘ 6 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN).....	35
6.1 Participation	35
6.2 Résultats.....	35
6.2.1 Communication et logistique	35
6.2.2 Contenu pédagogique des séquences.....	37
6.2.4 Portail et restitutions	39
6.2.5 Pilotage et formation.....	39
6.2.6 Bilan	42
Références des publications de la DEPP	43

➤ 1 Introduction

En septembre 2023, les élèves entrant en Cours Préparatoire (CP), en Cours Élémentaire première année (CE1) ou en Cours Moyen première année (CM1) ont passé une évaluation standardisée sur support papier. Au total, près de 2,4 millions d'élèves ont ainsi été évalués dans plus de 31 000 écoles publiques et privées sous contrat. Il s'agit de la sixième édition de ce dispositif *Repères* CP-CE1 initié en 2018 et de la première édition du dispositif *Repères* CM1.

Ces évaluations ont été construites par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance (DEPP), à partir d'orientations définies avec le Conseil Scientifique de l'Éducation Nationale (CSEN), la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) du ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et l'inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR).

Il s'agit de proposer, dès le début d'année, des repères permettant aux enseignants de bien apprécier les acquis qui ancrent les apprentissages. Ils peuvent ainsi identifier les besoins individuels de chaque élève le plus rapidement possible et apporter l'aide la mieux adaptée. Les évaluations sont donc conduites en début d'année et non pas à la fin, l'objectif étant de déterminer comment accompagner au mieux un élève tout au long de l'année.

La classe de CM1 constitue une classe charnière : celle de l'entrée dans le cycle 3 (cycle de consolidation). Ainsi, l'évaluation *Repères* CM1 se situe à un moment clé de la scolarité des élèves et est une occasion privilégiée de disposer d'une photographie de leurs compétences à l'entrée en CM1, pour certaines dimensions du français et des mathématiques. Le protocole d'évaluation ne vise pas à évaluer l'ensemble des compétences des attendus des programmes.

En français, les repères choisis visent à évaluer les connaissances et compétences de six des attendus des programmes des domaines suivants :

- Langage oral
 - Conserver une attention soutenue lors de situations d'écoute (*écouter pour comprendre des textes lus*).
- Lecture et compréhension de l'écrit
 - Lire et comprendre des textes adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves ;
 - Lire à voix haute avec fluidité.
- Étude de la langue
 - Orthographier les mots les plus fréquents et les mots invariables mémorisés ;
 - Raisonner pour réaliser les accords dans le groupe nominal d'une part (déterminant, nom, adjectif), entre le verbe et son sujet d'autre part ;
 - Utiliser des connaissances sur la langue pour mieux s'exprimer à l'oral, pour mieux comprendre des textes.

En mathématiques, ce sont trois des attendus des programmes qui ont été évalués dans le domaine « Nombres et calculs » :

- Écrire et représenter des nombres entiers ;
- Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul ;
- Calculer avec des nombres entiers.

Les tests proposés ont été choisis parmi ceux qui permettent de repérer les éventuels obstacles à la réussite afin de mettre en œuvre des interventions pédagogiques ciblées pour permettre à l'élève de surmonter ces obstacles. L'identification de connaissances de base incomplètement maîtrisées en

début d'année scolaire, pour certains élèves, doit conduire à assurer un accompagnement ciblé de l'élève au cours des premières semaines.

Pour chaque évaluation, deux seuils de réussite, propres à chaque série d'exercices ont été déterminés :

- un seuil en deçà duquel on peut considérer, dès le début de l'année, que les élèves rencontrent des difficultés et donc qu'un besoin d'accompagnement est identifié.
- un seuil pour des élèves dont les acquis semblent fragiles.

Les seuils ont été établis par la DEPP avec l'aide de groupes réunissant des enseignants de cycles 2 et 3, des conseillers pédagogiques de circonscription et départementaux, une coordonnatrice REP et des inspecteurs de l'éducation nationale.

Ensuite, le traitement statistique de la DEPP a permis d'arrêter un seuil pour chaque repère.

Pour certains repères, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres repères, la notion est plus complexe ou certains items étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé. Dans tous les cas, l'objectif est le même : identifier les difficultés de chaque élève et y remédier le plus vite possible.

Au-delà de cette utilisation dans la classe par l'enseignant, les résultats issus de cette évaluation permettent de dresser une photographie des connaissances et compétences des élèves en français et en mathématiques à l'entrée en CM1, aussi bien à l'échelle nationale qu'au niveau de chaque académie.

Ce document présente la démarche mise en œuvre lors de l'évaluation Repères CM1 qui s'est tenue lors de la rentrée scolaire 2023. Il décrit la méthodologie retenue pour concevoir les outils d'évaluation et définir les seuils de réussite pour chaque domaine. Il présente les premiers résultats de l'édition 2023 de l'évaluation. Enfin, il aborde la démarche qualité entreprise par la DEPP en présentant les principaux résultats de l'enquête déployée auprès des enseignants et inspecteurs de circonscription après chaque évaluation Repères.

↳ 2 Contenu

2.1 Méthodologie

La première campagne d'évaluations exhaustives au niveau CM1 a eu lieu en septembre 2023. Pour cette session, les exercices destinés aux élèves ont été expérimentés en septembre 2022.

2.1.1 Les concepteurs

Ces exercices sont conçus par des équipes de terrain composées d'IEN (Inspecteurs de l'éducation nationale), de conseillers pédagogiques (de circonscription ou départementaux), de professeurs des écoles maître formateur (PEMF), de professeurs des écoles (PE) et de directeurs d'écoles.

Ces équipes sont coordonnées par la DEPP en coordination avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (DGESCO) et l'Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche (IGÉSR).

2.1.2 Processus de construction

La DEPP accompagnée de la DGESCO et de l'IGESR définit le cadre de l'évaluation. Celui-ci est adossé aux programmes de l'école primaire (BO n°31 du 30-7-2020) et tient compte des attendus de fin d'année de CE2 et des repères annuels de progression du cycle 2 (BO n°22 du 29-5-2019). Les différents champs et compétences à évaluer sont déterminés. Les exercices produits par des équipes de concepteurs coordonnées par la DEPP sont ensuite examinés et amendés par la DEPP et l'IGESR.

2.1.3 Passation des épreuves et restitution des résultats

Les évaluations *Repères* se déroulent en début d'année scolaire, dans la seconde quinzaine du mois de septembre. La saisie des réponses des élèves est réalisée au sein des écoles des élèves évalués.

L'évaluation prend la forme d'un livret d'exercices à compléter par l'élève comprenant du français et des mathématiques. Des adaptations sont proposées pour les élèves à besoins éducatifs particuliers (cf. infra). Pour la passation de chaque séquence, l'enseignant prend appui sur un protocole dédié qui permet d'obtenir une mesure objective.

En 2023, en début de CM1, l'évaluation se compose de quatre séquences en français (trois séquences collectives de 30 minutes, 23 minutes et 27 minutes 30 et d'une séquence individuelle de lecture d'une minute) ainsi que deux séquences collectives de mathématiques (29 min et 25 min 30).

Les parents des élèves sont informés des résultats de leur enfant et de l'intérêt des informations que cette évaluation donne à l'enseignant. Les résultats individuels sont disponibles au niveau de l'école. Des fiches descriptives des exercices à destination des parents viennent compléter le dispositif. Elles sont accessibles sur le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) via un QR code présent sur la fiche de restitution. Des résultats par école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

2.1.4 Dimensions évaluées en 2023-2024

Le tableau 1 résume l'ensemble des dimensions évaluées par le dispositif *Repères CM1* lors de l'année scolaire 2023-2024.

TABLEAU 1 • Dimensions évaluées en 2023-2024

Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CM1 2023
Langage oral Écouter pour comprendre des messages oraux* Compréhension orale	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)). (Repérer et mémoriser des informations importantes. Les relier entre elles pour leur donner du sens.)* <i>Comprendre des textes à l'oral</i> (textes lus par l'enseignant(e))	
Lecture et compréhension de l'écrit Comprendre un texte et contrôler sa compréhension*	Comprendre un texte lu seul(e). (Savoir mobiliser la compétence de décodage.)* <i>Comprendre un texte lu seul(e)</i> (lecture silencieuse)	
Lecture et compréhension de l'écrit Lire à voix haute*	Lire à voix haute un texte. (Savoir décoder et [...].)* <i>Lire à voix haute un texte</i>	
Étude de la langue Passer de l'oral à l'écrit S'initier à l'orthographe lexicale	Établir les correspondances graphophonologiques : Écrire des mots (dictés) (Connaître les correspondances graphophonologiques.)* <i>Écrire des mots (dictés)</i>	
Étude de la langue Construire le lexique	Savoir trouver des synonymes [...] sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage. *	
	Savoir trouver [...] des mots de la même famille lexicale sans que ces notions ne constituent des objets d'apprentissage. *	
Étude de la langue Se repérer dans la phrase simple	Reconnaître les principaux constituants de la phrase : le sujet, le verbe, les compléments. *	
	Reconnaître les principaux constituants de la phrase : le sujet, le verbe, les compléments. *	
Étude de la langue Maîtriser l'orthographe grammaticale de base	Utiliser des marques d'accord pour les noms et les adjectifs épithètes : nombre (-s) et genre (-e).*	
	Identifier la relation sujet – verbe.*	

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Note : -* références au BO n°31 du 31 juillet 2020
- Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « Comprendre un texte lu seul(e) » a été évaluée en début de CM1 en 2023.

Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CM1 2023
Nombres et calculs Nommer, lire, écrire, représenter des nombres entiers*	Écrire des nombres entiers (sous la dictée). (Utiliser diverses représentations des nombres.*) <i>Écrire des nombres entiers (sous la dictée)</i>	
	Placer un nombre sur une ligne graduée. (Associer un nombre entier à une position [...] ainsi qu'à la distance de ce point à l'origine. *) <i>Placer un nombre sur une ligne graduée</i>	
Nombres et calculs Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul*	Résoudre des problèmes relevant de structures additives (addition/soustraction). (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations.)* <i>Résoudre des problèmes</i>	
	Résoudre des problèmes relevant de structures additives et multiplicatives. (Résoudre des problèmes [...] conduisant à utiliser les quatre opérations.)* <i>Résoudre des problèmes</i>	

Domaine/ Champ	Compétence associée	Début de CM1 2023
Nombres et calculs Calculer avec des nombres entiers*	Calculer avec des nombres entiers. <i>Mémoriser des faits numériques</i>	
	Calculer avec des nombres entiers. <i>Mémoriser des procédures</i>	
	Mettre en œuvre un algorithme de calcul posé pour l'addition, la soustraction, la multiplication. * <i>Poser et calculer des additions, des soustractions et des multiplications.</i>	

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
 © DEPP

Note : -* références au BO n°31 du 31 juillet 2020
 - Case grisée : indication du temps de mesure

Lecture : La compétence « Mémoriser des faits numériques » a été évaluée en début de CM1 en 2023

2.1.5 Les expérimentations

Pour chacune des opérations d'évaluation, les items des exercices sont testés l'année qui précède l'évaluation, afin de constituer une banque et d'en vérifier leurs qualités métrologiques :

- la fidélité : une mesure est dite fidèle lorsque la même épreuve appliquée deux fois de suite au même sujet dans les mêmes conditions apporte les mêmes résultats ;
- la sensibilité : une épreuve est sensible lorsqu'elle permet de discriminer finement les individus entre eux. Selon le type d'échelle de mesure utilisé, la sensibilité de l'épreuve peut s'apprécier par la dispersion des scores (plus la dispersion est importante, meilleure est la sensibilité) ;
- la validité : une épreuve est valide si elle mesure bien ce qu'elle est censée mesurer. En ce qui concerne la validité de contenu, une épreuve est d'autant plus valide que les questions posées (les items) sont représentatives de l'ensemble des questions possibles, compte tenu de l'univers de contenu défini.

Échantillons concernés et dimensions évaluées

Si un item ne remplit pas les critères cités ci-dessus, il est exclu au moment de la construction de l'outil d'évaluation. Les items restants constituent une banque d'items au sein de laquelle une sélection est opérée pour constituer l'épreuve finale.

Les figures qui suivent présentent les échantillons mobilisés pour procéder à ces expérimentations ainsi que les compétences évaluées.

Ces expérimentations se font de façon concomitante aux évaluations. En effet, les élèves d'écoles sélectionnées par la DEPP passent, en complément des évaluations *Repères*, un cahier constitué de nouveaux items.

TABLEAU 2 • Échantillon de l'expérimentation 2023 au CM1

- Échantillon de l'expérimentation de français 2023

Secteurs	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	365	11 723
Public EP	79	3 021
Privé	72	2 432
Total	516	17 176

- Échantillon de l'expérimentation de mathématiques 2023

Secteurs	Nombre d'écoles	Nombre d'élèves de CM1
Public hors EP	88	2 775
Public EP	19	807
Privé	18	568
Total	125	4 150

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : L'échantillon de mathématiques est composé de 88 écoles dans le secteur public hors éducation prioritaire.

TABLEAU 3 • Dimensions évaluées au CM1

Expérimentation en CM1 en septembre 2023 pour Repères CM1 septembre 2024		
Français		Compétences
1	Lecture et compréhension de l'écrit	Comprendre des textes lus seul(e) : - textes littéraires - textes informatifs longs - documents composites
2		Lire à voix haute un texte
3	Langage oral	Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))
4	Étude de la langue	Différencier les principales classes de mots
5		Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : - être et avoir ; - les verbes du 1 ^{er} groupe ; - les verbes irréguliers du 3 ^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre) (Conjuguer un verbe au temps et à la personne demandés en contexte)
6		Mémoriser le présent, l'imparfait, le futur, le passé composé pour : - être et avoir ; - les verbes du 1 ^{er} groupe ; - les verbes irréguliers du 3 ^e groupe (faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre) (Reconnaître le temps d'un verbe conjugué)
Mathématiques		Compétences
1	Nombres et calculs	Mémoriser des faits numériques
2		Mémoriser des procédures
3		Résoudre des problèmes en utilisant des nombres entiers et le calcul
4		Ordonner des nombres entiers
5		Utiliser des écritures en unités de numération
6	Espace et géométrie	Situer des objets ou des personnes les uns par rapport aux autres

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : L'expérimentation en CM1 en 2023 évalue 6 compétences de français et 6 compétences de mathématiques.

2.3 Les adaptations (élèves à besoins éducatifs particuliers)

2.3.1 Méthodologie

Un groupe de travail pluri-catégoriel a été constitué afin de croiser les regards des chercheurs et des professionnels de terrain. Des partenaires experts participent à la relecture des adaptations.

2.3.2 Processus et principes

Le travail d'adaptation s'appuie sur les besoins des élèves et non sur les troubles (difficulté à lire, à écrire, à se repérer dans l'espace, fatigabilité, etc.). L'objectif est de permettre à un maximum d'élèves de travailler dans des conditions favorables et confortables. Ce travail a permis de définir des principes généraux d'adaptation qui ont été ensuite précisés et affinés par typologie d'exercices.

Un travail de simplification des consignes a également été mis en œuvre pour tous les élèves, de sorte que la compréhension ne soit pas un obstacle à l'évaluation d'autres compétences.

2.3.3 Description

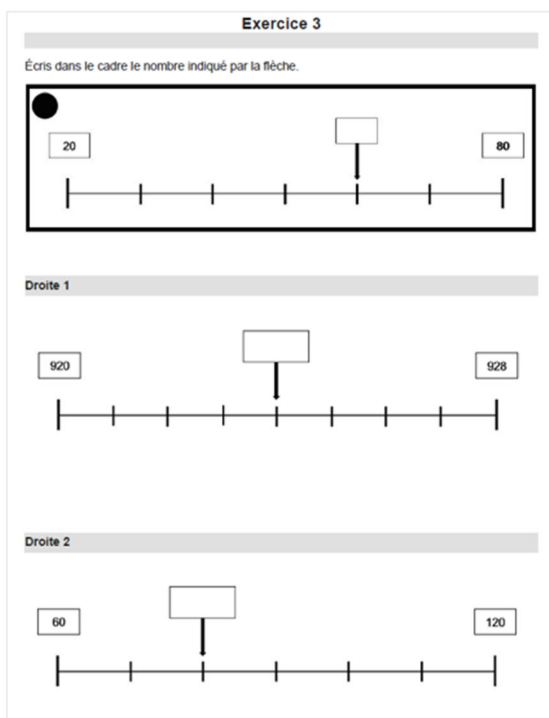
Trois cahiers adaptés ont été élaborés pour répondre au maximum de besoins. Un premier cahier adapté a été créé pour favoriser une meilleure vision, faciliter la lecture, favoriser la concentration et le repérage dans la page, diminuer les gestes relevant de la motricité fine et faciliter la saisie des réponses.

Deux autres cahiers ont été créés pour répondre aux besoins très spécifiques des troubles sensoriels :

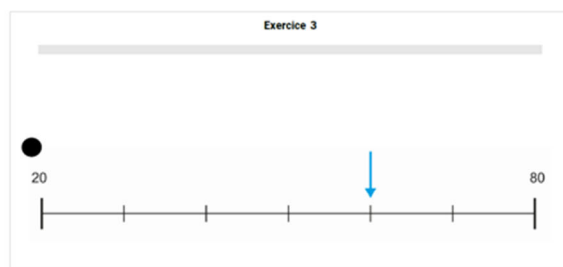
- un cahier en braille et en relief à destination des élèves non-voyants. Celui-ci est accompagné d'un cahier pour l'adulte accompagnant pour faciliter la saisie des réponses de l'élève et diminuer la charge de lecture tactile.
- un cahier adapté à destination des élèves sourds signant ou codant. Celui-ci est accompagné de capsules vidéo en LSF (Langue des Signes Française) ou en LfPC (Langue française Parlée Complétée) pour les items de compréhension de l'oral.

Il existe un guide du professeur pour chaque cahier adapté. Ces guides permettent de donner des conseils de passation afin de garantir le bien-être physique et psychique de tous les élèves au moment de la passation. Ils sont également le moyen de rappeler que le maintien des outils de compensation, mis en œuvre dans le cadre des PAP et PPS, est indispensable. Les cahiers adaptés n'ont pas vocation à se substituer aux outils de compensation utilisés habituellement.

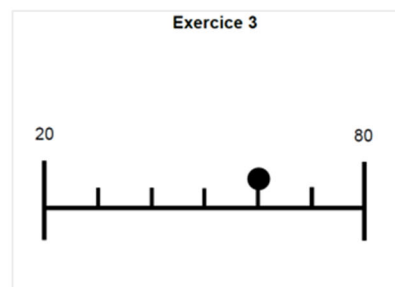
Exemples d'adaptations en mathématiques



Cahier standard



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants



3. Cahier pour les élèves non-voyants

Exemples d'adaptations en français

[Texte à lire par le professeur]

Le chien de prairie

Je suis le chien de prairie à queue noire, un rongeur comme l'écureuil. Je ne suis pas de la famille du chien. Mais quand j'ai peur, j'aboie ! Je vis dans les grandes prairies d'Amérique du Nord. Je creuse tellement de terriers, que la prairie ressemble à du gruyère.

Nous sommes des centaines et nous sommes tous copains. Pour se dire bonjour, nous nous faisons des bisous ! En fait, nous nous touchons les dents et nous reniflons nos museaux.

Nous vivons en petites familles, qui s'appellent des "coteries". Chaque famille creuse des dizaines de terriers pour faire sa maison. C'est une vraie ville là-dessous !

J'arrête de manger des herbes pour regarder autour de moi. J'ai vu un putois ! "Ouah", je prévient les autres. Ils se répètent mon message et nous nous mettons à l'abri dans nos terriers.

Quels architectes ! Dans nos maisons, il y a des chambres, des réserves et même des toilettes !

Exercice 7

Écoute attentivement le texte.
Coche la réponse correcte.

Question 1

Le chien de prairie est...

- un animal de compagnie.
- une espèce de rongeur.
- une sorte de putois.
- un petit chien sauvage.

Cahier standard

Exercice 7

Question 1

Le chien de prairie est...

- un animal de compagnie.
- une espèce de rongeur.
- une sorte de putois.
- un petit chien sauvage.

Exercice 7 - Séquence 3 - Langue des signes française



1. Cahier adapté
2. Cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants et capsules vidéos du texte en LSF ou LfPC disponibles sur les pages du site Eduscol.
3. Cahier pour les élèves non-voyants : saisie de la réponse de l'élève par un adulte accompagnant dans le cahier de l'adulte accompagnant.

2.3.4 Communication

Les procédures de communication et de commande en académie ont été décrites lors des séminaires nationaux.

Par ailleurs, l'ensemble des cahiers et des capsules vidéos en LSF et LfPC sont consultables sur les pages Eduscol.

[Accès aux supports CM1](#)

Cahier d'évaluation :

- [Cahier de l'élève](#) ↓
- [Cahier de l'élève - version adaptée - Tome 1](#) ↓ - [Tome 2](#) ↓
- [Cahier de l'élève - version adaptée non-voyants](#) ↓
- [Cahier de l'élève - version adaptée sourds et malentendants - Tome 1](#) ↓ - [Tome 2](#) ↓
- [Cahier adulte accompagnant](#) ↓ - pour le report par l'adulte des réponses de l'élève non voyant

Guide pour le professeur

- [Guide pour le professeur](#) ↓
- [Guide pour le professeur - version adaptée](#) ↓
- [Guide pour le professeur - version adaptée non-voyants](#) ↓
- [Guide pour le professeur - version adaptée sourds et malentendants](#) ↓

↳ 3 Détermination des seuils

3.1 Méthodologie mise en œuvre

Le dispositif des évaluations *Repères* de début de CM1 est un outil au service de l'enseignant afin qu'il puisse disposer pour chaque élève de points de repères fiables lui permettant d'organiser son action pédagogique en conséquence.

Pour ce faire, ces évaluations mettent à jour, pour chaque élève, les compétences déjà maîtrisées et celles qu'il est nécessaire de développer et renforcer. Pour chaque domaine évalué, il est ainsi possible de distinguer trois groupes d'élèves :

- ceux pour lesquels on peut considérer, dès le début de l'année, qu'ils sont en difficulté : un besoin est identifié. Ces élèves nécessitent un accompagnement ;
- ceux dont les acquis sont fragiles pour lesquels l'enseignant devra maintenir un niveau de vigilance particulier ;
- ceux pour lesquels il n'y a pas de difficultés identifiées, les prérequis permettent d'entrer sereinement dans les apprentissages à venir.

La mise au point de tels indicateurs impose d'établir des scores seuils permettant de distinguer ces trois groupes d'élèves. Pour être considéré comme étant en difficulté, un élève doit-il réussir une seule question parmi celles qui lui sont proposées ? Un quart ? La moitié ? C'est ce seuil qui doit être fixé. La détermination de ce seuil ne s'impose pas d'elle-même. Pour cela, la DEPP a recours à des méthodes qui confrontent les résultats issus des évaluations standardisées avec le jugement d'experts (enseignants, conseillers pédagogiques, inspecteurs de l'éducation nationale...) sur le niveau des élèves et le contenu des évaluations.

Plusieurs méthodes ont été éprouvées par la DEPP, notamment dans le cadre de la production d'indicateurs relatifs à la maîtrise des compétences du socle commun¹. Parmi celles-ci, celle dite « des marque-pages » (bookmarks) se révèle la mieux adaptée à ce contexte d'évaluation. Simple à mettre en œuvre et couramment utilisée, elle est aussi décrite par Bunch et Cizek².

À partir des résultats de l'évaluation, dans chaque domaine, les items ont été classés par ordre croissant selon leur difficulté. Les items du début de la liste correspondent à des items faciles, c'est-à-dire très réussis, et ceux de la fin sont plus difficiles.

Il a été demandé à des groupes réunissant des enseignants, des conseillers pédagogiques et des inspecteurs de l'éducation nationale de parcourir ces listes et de placer deux seuils propres à chaque série d'exercices :

- un premier seuil correspondant au dernier item qu'un élève en difficulté serait susceptible de réussir ;
- un second seuil correspondant au dernier item qu'un élève dont les acquis semblent fragiles serait susceptible de réussir.

Une fois ces seuils positionnés, on détermine, pour chaque expert, la proportion d'élèves concernés dans chaque groupe. Dans l'exemple théorique présenté dans la figure 3.1, l'expert a positionné son premier seuil à l'item numéro 8 et son second seuil à l'item numéro 14. Cela signifie que les élèves qui réussissent au mieux 8 items sont inclus dans le groupe 1 (élèves à besoins) et que ceux qui ont réussi

¹ Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

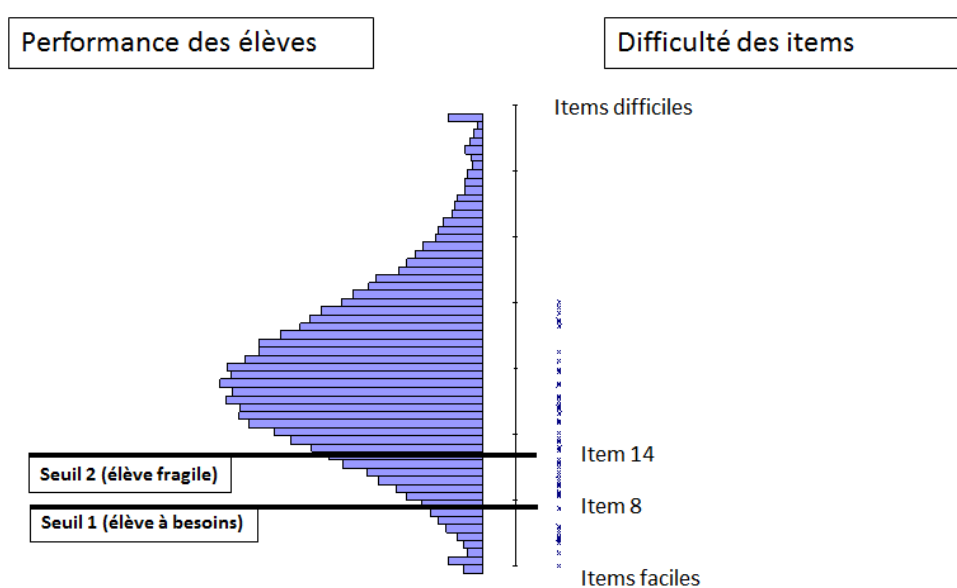
² Bunch M., Cizek G., 2007, *Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests*, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

de 9 à 14 items sont inclus dans le groupe 2 (élèves fragiles). À partir de 15 items réussis, les élèves ne présentent pas de difficultés dans le domaine concerné.

Pour chaque domaine évalué, les seuils positionnés par chaque expert et la part des élèves représentés dans chaque groupe sont ensuite portés à la connaissance de tous. La seconde phase consiste à faire converger les attentes des différents experts pour aboutir à un consensus autour de la définition des seuils au regard des résultats obtenus.

Pour certains exercices, le seuil de réussite attendu est élevé. Il s'agit de notions considérées comme fondamentales et normalement familières aux élèves. Pour d'autres exercices, la notion est plus complexe ou certains items de l'exercice étaient plus difficiles que d'autres. Dans ce cas, le seuil de réussite attendu est moins élevé.

FIGURE 1 • Méthode des marques-pages



3.2 Données mobilisées

Dans le cadre des évaluations *Repères* de début de CM1, la détermination de ces seuils de maîtrise a été effectuée en milieu de deuxième semaine de passation. Pour définir ces seuils, la DEPP a mobilisé les données issues de la première semaine de passation des évaluations *Repères* CM1 de 2023 sur un volume de 250 000 à 400 000 élèves par domaine pour garantir la représentativité des statistiques produites. Une équipe constituée de 25 experts (10 professeurs des écoles, 1 professeur de mathématiques formateur INSPE, 3 directeurs, 1 directeur d'école d'application, 3 professeurs des écoles maîtres formateurs, 5 conseillers pédagogiques, 2 inspecteurs de l'éducation nationale) a été réunie le mercredi 20 septembre 2023. Les seuils définis (Tableau 4) ont ensuite été implémentés le 22 septembre 2023 dans la plateforme de passation et de restitution pour assurer le retour vers les écoles dans les délais prévus.

3.3 Seuils retenus

TABLEAU 4 • Seuils retenus en 2023 en début de CM1

Français CM1			
Compétences	Nombre d'items	Seuil 1	Seuil 2
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	10	3	5
Comprendre un texte lu seul(e)	8	2	5
Lire à voix haute un texte	214 mots	69 mots Attendus de fin de CE1	89 mots Attendus de fin de CE2
Écrire des mots (dictés)	12	4	8
Savoir trouver des synonymes	8	2	5
Savoir trouver des mots de la même famille	8	3	5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	8	4	6
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	8	3	5
Identifier la relation sujet - verbe	8	4	6

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : La compétence « Comprendre des textes lus seul(e) » a été évaluée en début de CM1 en 2023. Le seuil 1 correspond à 2 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

Mathématiques CM1			
Compétences	Nombre d'items	Seuil 1	Seuil 2
Écrire des nombres entiers (dictés)	12	8	10
Placer un nombre sur une ligne graduée	14	5	8
Résoudre des problèmes	9	2	5
Mémoriser des faits numériques	25	7	11
Mémoriser des procédures	30	7	14
Poser et calculer	9	4	6

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : La compétence « Écrire des nombres entiers (dictés) » a été évaluée en début de CM1 en 2023. Le seuil 1 correspond à 8 items réussis au maximum et il caractérise les élèves « à besoins ».

➤ 4 Résultats

Ces premiers résultats des évaluations *Repères CM1* de la rentrée 2023 sont basés sur l'exploitation des réponses des élèves saisies à la date du 2 octobre 2023. À cette date, le taux national de saisie, pour l'ensemble des élèves de CM1 s'élevait à 97,2 %.

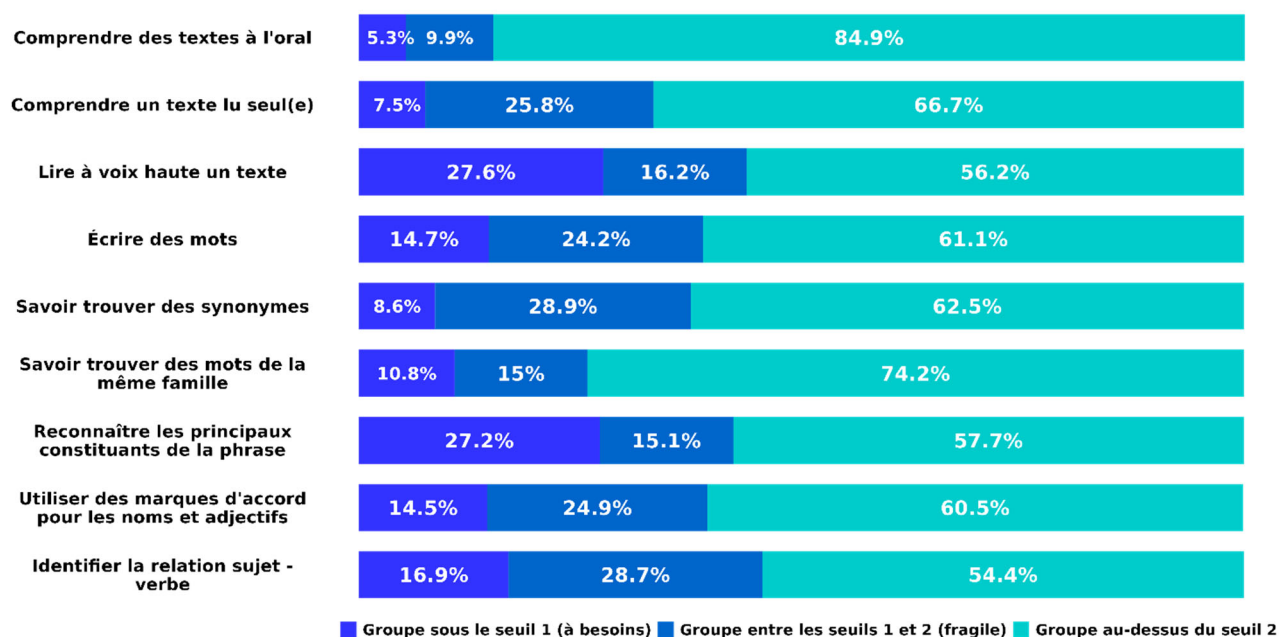
Quelques écoles ont continué la saisie après le 2 octobre et leurs résultats ne sont pas pour l'heure pris en compte. La DEPP publiera, comme chaque année, une note d'information avec l'ensemble des résultats.

4.1 Résultats d'ensemble en 2023 en début de CM1

4.1.1 CM1 français, résultats 2023

Les exercices les moins réussis sont ceux de lecture à voix haute de texte (56,2 %), d'identification de la relation sujet/verbe (54,4 %) et de reconnaissance des principaux constituants de la phrase (57,7 %). Les mieux réussis sont les exercices de compréhension orale de textes (84,9 %) et de reconnaissance des mots de la même famille (74,2 %).

FIGURE 2 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CM1 à la rentrée 2023



Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

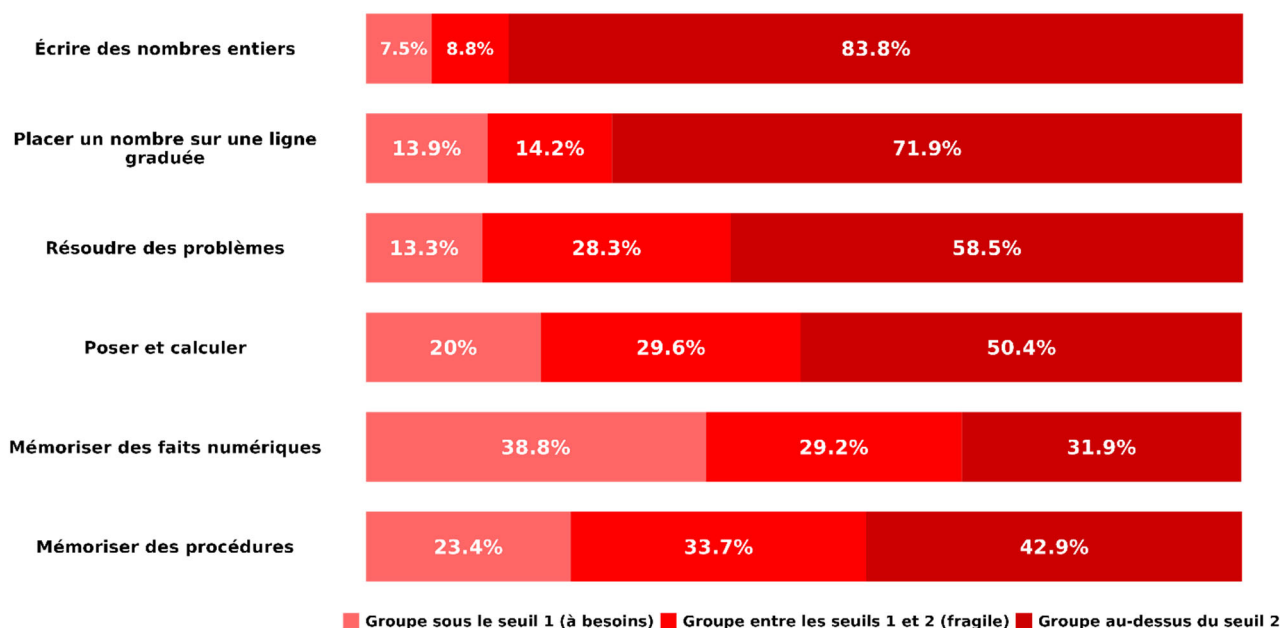
Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 66,7 % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Comprendre un texte lu seul(e) ».

4.1.2 CM1 mathématiques, résultats 2023

En mathématiques, les exercices d'automatismes de calculs, « mémoriser des faits numériques » (31,9 %) et « mémoriser des procédures » (42,9 %), sont les moins bien réussis. Les exercices de calculs posés (50,4%) et de résolution de problèmes (58,5 %) sont aussi moins bien maîtrisés. Le plus réussi est l'exercice d'écriture de nombres entiers (83,8 %).

FIGURE 3 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2023



Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 83,8% % des élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Écrire des nombres entiers ».

4.2 Résultats selon le sexe

4.2.1.1 Français

Quel que soit le domaine évalué en début de classe de CM1 en français, les filles présentent de meilleures performances que les garçons. Pour huit des neuf domaines évalués, si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart de réussite entre les filles et les garçons est supérieur à 3 points. L'écart le plus élevé (8 points) concerne le domaine « comprendre des textes lus seul(e) » (70,8 % de filles contre 62,8 % de garçons).

FIGURE 4 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CM1 à la rentrée 2023, selon le sexe (en %)

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	4,8	9,9	85,3	5,6	9,9	84,5
Comprendre un texte lu seul(e)	6,0	23,1	70,8	8,9	28,3	62,8
Lire à voix haute un texte	26,4	15,8	57,8	28,7	16,5	54,8
Écrire des mots	12,5	23,7	63,8	16,7	24,8	58,5
Savoir trouver des synonymes	7,4	27,7	64,9	9,7	30,0	60,3
Savoir trouver des mots de la même famille	9,7	14,4	75,9	11,9	15,5	72,5
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	24,7	14,4	60,9	29,5	15,8	54,7
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,4	24,2	62,3	15,6	25,6	58,8
Identifier la relation sujet – verbe	14,1	27,6	58,2	19,5	29,8	50,7

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 85,3 % des filles parmi les élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Comprendre des textes à l'oral ».

4.2.1.2 Mathématiques

En mathématiques, en début de CM1, les garçons présentent des performances supérieures à celles des filles dans tous les domaines à l'exception du calcul posé. Dans les autres domaines, les écarts varient entre 5,8 et 17,8 points au bénéfice des garçons pour les élèves présentant une maîtrise satisfaisante (au-dessus du seuil 2). Pour les exercices « placer un nombre sur une ligne graduée » et « mémoriser des procédures » l'écart est supérieur à 10 points. C'est dans le domaine « mémoriser des procédures » que l'écart est le plus important (17,8 points). Pour cet exercice, la représentation des filles dans le groupe des élèves « à besoins » est supérieure de 8,5 points à celle des garçons.

FIGURE 5 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2023, selon le sexe (en %)

Domaine	Filles			Garçons		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	9,0	10,2	80,8	6,0	7,4	86,6
Placer un nombre sur une ligne graduée	17,0	17,4	65,7	10,9	11,1	78,0
Résoudre des problèmes	14,9	30,3	54,9	11,7	26,3	62,0
Poser et calculer	19,3	30,0	50,7	20,6	29,2	50,1
Mémoriser des faits numériques	42,3	29,1	28,6	35,4	29,4	35,2
Mémoriser des procédures	27,7	38,3	33,9	19,2	29,2	51,7

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 80,8 % des filles parmi les élèves évalués en début de CM1 sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Écrire des nombres entiers ».

4.3 Résultats selon le secteur d'enseignement

4.3.1 CM1, résultats 2023 selon le secteur d'enseignement

4.3.1.1 Français

Des différences importantes sont constatées en fonction des compétences évaluées et du secteur de scolarisation des élèves (écoles REP+, REP, publiques hors EP ou privées). Les élèves scolarisés dans le secteur public dans les écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. Cela concerne l'ensemble des domaines évalués en français. Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP sont de l'ordre de 7 à 15 points selon les domaines évalués. Les écarts de maîtrise entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP+ varient de 14 à 25 points environ selon les domaines évalués. Les écarts sont supérieurs à 20 points pour le lexique (« savoir trouver des synonymes » et « savoir trouver des mots de la même famille »), la compréhension de l'écrit et l'utilisation des « marques d'accord pour les noms et adjectifs ». L'écart le plus marqué entre REP+ et public hors EP atteint 25,2 points pour la compétence « savoir trouver des mots de la même famille ». L'écart le moins important, mais néanmoins élevé, concerne l'écriture de mots sous la dictée (14,3 points).

FIGURE 6 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en français en début de CM1 à la rentrée 2023, selon le secteur (en %)

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Comprendre des textes à l'oral	4,2	9,2	86,5	10,3	14,7	75,0	15,0	17,2	67,8	2,1	6,3	91,7
Comprendre un texte lu seul(e)	6,5	25,1	68,4	12,8	32,9	54,3	17,7	35,6	46,8	3,9	19,8	76,3
Lire à voix haute un texte	26,4	16,2	57,5	37,1	17,9	45,0	45,2	17,0	37,8	18,7	14,5	66,8
Écrire des mots	13,8	24,5	61,8	20,1	25,7	54,2	27,1	25,4	47,5	9,3	21,6	69,1
Savoir trouver des synonymes	7,6	28,0	64,4	14,1	36,7	49,2	18,6	39,3	42,1	5,0	22,6	72,4
Savoir trouver des mots de la même famille	9,2	14,5	76,3	19,3	19,9	60,8	27,2	21,7	51,1	5,1	11,0	84,0
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	25,8	15,0	59,2	36,1	16,4	47,6	42,2	16,5	41,3	20,5	14,0	65,5
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	13,0	24,4	62,5	22,9	30,0	47,0	30,0	30,4	39,6	8,8	21,1	70,0
Identifier la relation sujet - verbe	15,7	28,9	55,4	25,0	30,9	44,1	32,5	30,1	37,4	9,7	25,8	64,6

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 68,4 % des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Comprendre un texte lu seul(e) ».

4.3.1.2 Mathématiques

Comme en français, les différences de résultats sont marquées en fonction du secteur de scolarisation des élèves. Les élèves scolarisés dans le secteur public dans les écoles d'éducation prioritaire ont une maîtrise moins affirmée. Si l'on s'intéresse à la proportion d'élèves au-dessus du seuil 2, et qui affichent donc une maîtrise satisfaisante, l'écart de réussite entre les élèves scolarisés dans le secteur public hors éducation prioritaire et ceux scolarisés en REP est le plus élevé en « résolution de problèmes » (17 points). Dans les autres domaines, les écarts varient de 4,8 (« Mémoriser des faits numériques ») à 11,4 points (« Placer un nombre sur une ligne graduée »). Ici aussi, les écarts sont encore plus marqués entre les élèves scolarisés hors éducation prioritaire et les élèves scolarisés en REP+. Ils varient entre 5,4 points pour l'exercice de « mémorisation des faits numériques » et 24,2 points pour la « résolution de problèmes ».

FIGURE 7 • Répartition des élèves dans les groupes selon le domaine évalué en mathématiques en début de CM1 à la rentrée 2023, selon le secteur (en %)

Domaine	Public Hors EP			REP			REP+			Privé		
	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2	Groupe sous le seuil 1 (à besoins)	Groupe entre les seuils 1 et 2 (fragile)	Groupe au-dessus du seuil 2
Écrire des nombres entiers	6,5	8,4	85,1	12,2	11,3	76,5	16,9	12,2	70,9	4,3	7,3	88,4
Placer un nombre sur une ligne graduée	12,8	14,0	73,3	21,1	17,0	61,9	25,6	17,4	57,1	8,8	12,0	79,2
Résoudre des problèmes	11,6	27,5	60,9	22,4	33,7	43,9	28,9	34,4	36,7	7,7	25,3	67,0
Poser et calculer	18,9	29,6	51,5	28,3	31,2	40,4	34,2	30,4	35,4	12,8	28,3	58,9
Mémoriser des faits numériques	38,2	29,8	32,0	46,6	26,1	27,2	50,0	23,4	26,6	31,5	31,2	37,3
Mémoriser des procédures	22,2	33,7	44,0	31,3	33,1	35,6	36,6	31,2	32,3	17,5	35,0	47,6

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Champ : France + COM (hors Wallis et Futuna). Public + Privé sous contrat.

Lecture : En septembre 2023, 85,1% des élèves évalués en début de CM1 dans le secteur public hors éducation prioritaire sont au-dessus du seuil 2 (groupe satisfaisant) dans le domaine « Écrire des nombres entiers ».

5 Questionnaire à destination des enseignants

Les résultats présentés ici concernent l'enquête enseignants effectuée suite à l'évaluation Repères de septembre 2023. Afin de prendre en compte les avis des enseignants relatifs à l'évaluation Repères CM1 les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication
- Logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Passation des épreuves
- Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves
- Restitution des acquis des élèves
- Bilan

5.1 Participation

A la date du 2 octobre 2023, 5395 enseignants ont participé à ce questionnaire, 2444 enseignants de CM1 ont répondu de manière complète.

TABLEAU 5 • Participation des enseignants au questionnaire

	2023
Participation totale	5395
Enseignants de classe de CM1	2444
Enseignants de classe de CP-CM1	42
Enseignants de classe de CE1-CM1	67
Sans réponse	-

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : La participation totale au questionnaire était de 5395 enseignants en 2023.

5.2 Résultats

5.2.1 Communication

84,7 % des enseignants de CM1 déclarent avoir été informés de la passation des évaluations nationales par la voie hiérarchique. Plus de huit enseignants sur dix estiment que cette information leur est parvenue suffisamment tôt (85 %) et qu'elle était suffisamment explicite (89 %).

71 % des enseignants disent avoir eu connaissance des documents proposés par Eduscol dans les pages « suivi et évaluation ». Parmi eux, 82 % des répondants estiment que ces documents correspondent à leurs attentes.

TABLEAU 6 • Proportion d'enseignants satisfaits de la communication et des documents mis à leur disposition

	Repères septembre 2023
L'information concernant l'évaluation vous est-elle parvenue suffisamment tôt ?	85 %*
L'information concernant l'évaluation vous a-t-elle paru explicite ?	89 %*
Avez-vous eu connaissance des documents proposés par Eduscol ?	71 %*
Si oui, les informations proposées sur les pages Eduscol ont-elles correspondu à vos attentes dans la mise en œuvre des évaluations ?	82 %*

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2023, 85 % des enseignants répondants indiquent que l'information concernant l'évaluation leur est parvenue suffisamment tôt.

Les documents proposés sur Eduscol jugés les plus utiles sont les versions téléchargeables des cahiers et des guides (70 % des enseignants), les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats (61 %) et les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves (55 %). Le diaporama et la vidéo de présentation du dispositif sont moins plébiscités (respectivement 34 % et 32 % des enseignants).

TABLEAU 7 • Intérêts pour les documents proposés sur Eduscol

	Repères septembre 2023
Les cahiers et guides en version PDF	70 %**
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	52 %**
La vidéo de présentation générale du dispositif	32 %**
Le diaporama de présentation du dispositif à l'attention des IEN et des directeurs d'école	34 %**
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	61 %**
Les fiches ressources pour l'accompagnement des élèves	55 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : **Enseignants qui ont répondu « très utile » ou « assez utile ».

Lecture : En 2023, 70 % des enseignants répondants indiquent que les cahiers et les guides en version PDF leur sont été très utiles ou assez utiles.

5.2.2 Logistique

81 % des enseignants de CM1 déclarent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe et 76 % indiquent avoir reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt.

65 % des enseignants ont eu connaissance des versions adaptées aux élèves à besoins éducatifs particuliers en 2023. Parmi eux, la majorité des enseignants déclarent connaître les cahiers adaptés pour les élèves non-voyants (58 %) et pour les élèves sourds et malentendants (53 %). La projection des PDF en classe lors des passations est peu utilisée (25 %).

TABLEAU 8 • Logistique

	Repères septembre 2023
Avez-vous reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour votre effectif de classe ?	81 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt ?	76 %*
Disposez-vous, dans votre classe, d'un matériel permettant de projeter les pages des cahiers élèves (TNI, TBI, vidéoprojecteur) ?	81 %*
Avez-vous projeté les versions PDF lors des passations en classe ?	25 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	65 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés standards ?	81 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	58 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance des cahiers adaptés pour les élèves sourds et malentendants et vidéo en langue des signes et langue des signes parlée complétée	53 %*

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2023, 81 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour leur effectif de classe.

5.2.3 Contenu pédagogique des séquences

Il a été proposé aux enseignants de donner leur avis quant à la pertinence des exercices proposés. Dans l'ensemble, environ huit enseignants sur dix jugent les exercices de l'évaluation *Repères CM1* pertinents pour connaître les besoins des élèves en français et en mathématiques. Les deux exercices de compréhension des textes sont considérés les plus pertinents pour connaître les besoins des élèves en français (86 %). De la même manière, la dictée des nombres entiers est l'exercice jugé le plus pertinent pour connaître les besoins des élèves de CM1 en mathématiques (87 %).

TABLEAU 9 • Proportion d'enseignants qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (début de CM1)

CM1 français	2023
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	86 %**
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	86 %**
Lire à voix haute un texte	82 %**
Écrire des mots (dictés)	84 %**
Savoir trouver des synonymes	83 %**
Savoir trouver des mots de la même famille	83 %**
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	82 %**
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	84 %**
Identifier la relation sujet - verbe	84 %**
CM1 mathématiques	2023
Écrire des nombres entiers (dictés)	87 %**
Placer un nombre sur une ligne graduée	81 %**
Résoudre des problèmes	84 %**
Mémoriser des faits numériques	79 %**
Mémoriser des procédures	79 %**
Poser et calculer	85 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

Lecture : En 2023, 84 % des enseignants répondants indiquent que l'exercice « écrire des mots dictés » en début de CM1 leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

5.2.4 Passation des épreuves

Environ neuf enseignants sur dix jugent favorablement le contenu des guides enseignants pour mener à bien la passation des épreuves.

TABLEAU 10 • Proportion d'enseignants satisfaits des informations contenues dans les guides enseignants

	Repères septembre 2023
Partie « français » du guide	90 %**
Partie « mathématiques » du guide	91 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord ».

Lecture : En 2023, 90 % des enseignants répondants indiquent que la partie « français » du guide enseignant leur a apporté suffisamment d'informations pour mener à bien les passations.

Plus de sept enseignants de CM1 sur dix sont satisfaits de la durée des séquences de français et de mathématiques (respectivement 78 % et 72 %).

TABLEAU 11 • Proportion d'enseignants satisfaits de la durée des séquences

	Repères septembre 2023
Séquence de français	78 %**
Séquence de mathématiques	72 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : **Enseignants qui répondent « tout à fait satisfait » ou « plutôt satisfait ».

Lecture : En 2023, 78 % des enseignants répondants indiquent qu'ils sont tout à fait satisfaits ou plutôt satisfaits de la durée des séquences de français.

5.2.5 Utilisation du portail pour saisir les réponses des élèves

74 % des enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie. Huit enseignants sur dix considèrent plutôt facile ou très facile l'accessibilité au portail en termes de connexion et jugent que les didacticiels sont efficaces.

TABLEAU 12 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Repères septembre 2023
Enseignants déclarant avoir pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie	74 %*
Enseignants déclarant que l'accessibilité au portail de saisie en termes de connexion est aisée ou plutôt aisée	80 %*
Enseignants déclarant les didacticiels efficaces	81 %*

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *Enseignants qui ont répondu « oui ».

Lecture : En 2023, 74 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont pu accéder aisément à leur espace classe sur le portail de saisie.

63 % des enseignants de CM1 se sont connectés au portail de saisie entre 1 et 5 fois et 70 % indiquent qu'ils n'ont pas passé plus de 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

TABLEAU 13 • Nombre de connexion au portail et durée du saisie par élève

Nombre de connexion au portail	Repères septembre 2023
Entre 1 et 5 fois	63 %
Entre 6 et 10 fois	23 %
Plus de 10 fois	8 %
Sans réponse	6 %
Temps passé pour saisir les réponses d'un élève	Repères septembre 2023
Moins de 10 minutes	13 %
Entre 11 et 20 minutes	57 %
Plus de 20 minutes	23 %
Sans réponse	6 %

Source : MENJ-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : 2023, 57 % des enseignants répondants indiquent qu'ils ont passé entre 11 et 20 minutes pour saisir les réponses d'un élève.

5.2.6 Restitution des acquis des élèves

Suite à la saisie des réponses des élèves, de nombreux documents sont disponibles via le portail. Dans l'ensemble, environ six enseignants sur dix jugent ces documents comme pertinents. Les taux de satisfaction à l'égard des fiches de restitution individuelle et du tableau des résultats détaillés sont les plus élevés : respectivement, 69 % et 67 % des enseignants de CM1 indiquent que ces documents sont « tout à fait pertinents » ou « plutôt pertinents ».

TABLEAU 14 • Opinion des enseignants sur l'utilisation du portail

	Repères septembre 2023
Le tableau des résultats détaillés vous paraît-il pertinent ?	67 %**
Les fiches de restitution individuelle vous paraissent-elles pertinentes ?	69 %**
L'arborescence vous paraît-elle pertinente ?	63 %**
Le guide des scores vous paraît-il pertinent ?	63 %**
Le document "fiche de restitution individuelle" est-il un outil pertinent pour communiquer avec les parents ?	62 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : ** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait pertinent » ou « plutôt pertinent »

Lecture : En 2023, 67 % des enseignants répondants indiquent que le tableau des résultats détaillés est tout à fait pertinent ou plutôt pertinent.

5.2.8 Bilan

La majorité des enseignants de CM1 dit que l'évaluation *Repères* de septembre 2023 est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

82 % des enseignants estiment que cette évaluation leur a permis de confirmer des difficultés d'élèves et 58 % considèrent que *Repères* leur a permis de déceler des difficultés. 60 % des enseignants déclarent que cette évaluation leur a permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de leurs élèves dès le début de l'année.

TABLEAU 15 • Intérêt des évaluations pour déceler ou confirmer des difficultés

	Repères septembre 2023
Cette évaluation est-elle susceptible d'avoir une influence sur votre pratique dans la mise en place de groupes de besoin ?	67 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des difficultés ?	82 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des difficultés ?	58 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de disposer de repères pour mettre en place une réponse pédagogique ciblée auprès de vos élèves dès le début de l'année ?	60 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : ** pourcentage d'enseignants ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En 2023, 67 % des enseignants répondants estiment que cette évaluation est susceptible d'avoir une influence sur leur pratique dans la mise en place de groupes de besoin.

➤ 6 Questionnaire à destination des inspecteurs de circonscription (IEN)

À l'issue de la campagne d'évaluation, un questionnaire relatif aux évaluations *Repères* a été proposé aux IEN. Les résultats présentés ici concernent l'enquête effectuée suite à l'évaluation *Repères CM1* de septembre 2023.

Les dimensions interrogées étaient les suivantes :

- Communication et logistique
- Contenus pédagogiques des séquences
- Portail et Restitutions
- Pilotage et formation
- Bilan

6.1 Participation

A la date du 2 octobre 2023, 707 IEN ont participé à ce questionnaire, 194 IEN ont répondu de manière complète.

6.2 Résultats

6.2.1 Communication et logistique

Neuf inspecteurs sur dix déclarent avoir reçu les informations nécessaires au bon déroulement de ces évaluations (information de la passation de l'opération, existence de cahiers adaptés, existence de nombreux documents mis à disposition sur Eduscol). La connaissance de l'existence de cahiers adaptés pour les élèves non-voyants et les élèves sourds et malentendants, bien qu'élevée, demeure la moins bien répandue, respectivement 80 % et 77 %.

TABLEAU 16 • Déclaration des IEN sur la communication faite autour de l'évaluation

	Repères septembre 2023
Les courriers vous informant de la passation vous sont-ils parvenus suffisamment tôt ?	91 %*
Avez-vous eu connaissance de l'existence de plusieurs versions adaptées pour les élèves en situation de handicap ?	84 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté standard ?	91 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves non-voyants ?	80 %*
Si oui, avez-vous eu connaissance du cahier adapté pour les élèves sourds et malentendants ?	77 %*
D'une manière générale, estimez-vous avoir été suffisamment informé(e) pour communiquer aux enseignants le lien de la page Eduscol où se trouvent les différents documents (PDF des cahiers, cahiers adaptés, documents d'accompagnement des évaluations, ...)	93 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « plutôt d'accord »

Lecture : En septembre 2023, 91 % des IEN déclarent avoir eu connaissance du cahier adapté.

Concernant la logistique, 71 % des IEN indiquent avoir reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation suffisamment tôt. Concernant les cahiers adaptés, la version du cahier adapté standard est la plus largement commandée par les enseignants de CM1 (98 %).

	Repères septembre 2023
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés ?	68 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés standard ?	98 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés pour les élèves non-voyants ?	17 %*
Les enseignants de votre circonscription ont-ils commandé des cahiers adaptés sourds et malentendants ?	20 %*
Votre circonscription a-t-elle reçu tout le matériel nécessaire à l'évaluation pour vos écoles ?	71 %*
Avez-vous reçu le matériel d'évaluation suffisamment tôt pour le mettre à disposition de vos écoles ?	71 %*

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *pourcentage d'IEN ayant répondu oui

Lecture : En septembre 2023, 68 % des IEN déclarent que les enseignants de leur circonscription ont commandé des cahiers adaptés.

6.2.2 Contenu pédagogique des séquences

En français et en mathématiques, en début de CM1, pour tous les domaines évalués, les exercices proposés sont jugés favorablement par la grande majorité des inspecteurs (entre 84 % et 89 % d’approbation) qui les estiment pertinents pour connaître les besoins des élèves.

Par exemple, 87 % des IEN jugent pertinent l’exercice « utiliser des marques d’accord pour les noms et adjectifs ».

TABLEAU 17 • Proportion d’IEN qui jugent les exercices pertinents pour connaître les besoins des élèves (début de CM1)

CM1 français	Repères septembre 2023
Comprendre des textes à l’oral (textes lus par l’enseignant(e))	88 %**
Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse)	86 %**
Lire à voix haute un texte	84 %**
Écrire des mots (dictés)	88 %**
Savoir trouver des synonymes	86 %**
Savoir trouver des mots de la même famille	86 %**
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	86 %**
Utiliser des marques d’accord pour les noms et adjectifs	87 %**
Identifier la relation sujet - verbe	86 %**
CM1 mathématiques	Repères septembre 2023
Écrire des nombres entiers (dictés)	89 %**
Placer un nombre sur une ligne graduée	88 %**
Résoudre des problèmes	89 %**
Mémoriser des faits numériques	88 %**
Mémoriser des procédures	89 %**
Poser et calculer	88 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Note : ** pourcentage d’IEN ayant répondu « tout à fait d’accord » ou « plutôt d’accord »

Lecture : En septembre 2023, 89 % des IEN répondants indiquent que l’exercice « écrire des nombres entiers dictés » en début de CM1 leur paraît pertinent pour connaître les besoins des élèves.

Concernant les exercices les moins plébiscités par les IEN, 12 % des IEN ont des réserves pour les exercices de français « Comprendre des textes lus seul(e) », « Reconnaître les principaux constituants de la phrase » et 11 % pour « Savoir trouver des synonymes ». En mathématiques, 18 % des IEN ont des réserves pour les exercices « Mémoriser des faits numériques », 15 % pour « Mémoriser des procédures », et 16 % pour « Placer un nombre sur une ligne graduée ». La nature des tâches que l'élève doit réaliser est la réserve la plus courante.

TABLEAU 18 • Réserves des IEN vis-à-vis des exercices au début de CM1 et raisons les plus fréquentes

Pour quel exercice de français avez-vous le plus de réserves au CM1 ?		Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e)) – EXERCICES 7 et 18	8 %	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Comprendre un texte lu seul(e) - EXERCICE 1	12 %	
Écrire des mots dictés - EXERCICE 8	3 %	
Identifier la relation sujet-verbe - EXERCICES 9 et 10	5 %	
Reconnaître les principaux constituants de la phrase - EXERCICES 19 et 20	12 %	
Savoir trouver des mots de la même famille - EXERCICES 23 et 24	6 %	
Savoir trouver des synonymes - EXERCICES 21 et 22	11 %	
Lire à voix haute un texte - EXERCICE 25	7 %	Durée de réalisation de l'exercice
Sans réponse	6 %	-
Pour quel exercice de mathématiques avez-vous le plus de réserves au CM1 ?		Pourquoi ? Raison la plus fréquente
Écrire des nombres entiers - EXERCICE 13	2 %	Moment de passation (début CM1)
Mémoriser des faits numériques - EXERCICE 6	15 %	Durée de réalisation de l'exercice
Placer un nombre sur une ligne graduée - EXERCICES 3 et 15	16 %	Nature de la tâche que l'élève doit réaliser
Poser et calculer avec des nombres entiers (additions, soustractions, multiplications) - EXERCICES 4, 5 et 16	7 %	
Résoudre des problèmes - EXERCICES 2 et 14	11 %	
Mémoriser des procédures - EXERCICE 17	18 %	
Sans réponse	31 %	-

Source : MENJ-DEPP, Repères CP-CE1

© DEPP

Lecture : En septembre 2023, 16% des IEN répondants indiquent avoir des réserves pour l'exercice « Placer un nombre sur une ligne graduée ».

6.2.4 Portail et restitutions

86 % des inspecteurs de circonscription déclarent ne pas avoir eu de difficultés pour accéder au portail de saisie et restitutions.

TABLEAU 19 • Proportion d’IEN qui ont pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution

	Repères septembre 2023
Accès aisé au portail de saisie et de restitution	86 %*

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : *pourcentage d’IEN ayant répondu « oui »

Lecture : En septembre 2023, 86 % des IEN répondants indiquent avoir pu accéder aisément à leur espace sur le portail de saisie et de restitution.

6.2.5 Pilotage et formation

Le dispositif des évaluations nationales *Repères CM1* propose de nombreux documents d’accompagnement.

Les cahiers et guides en version PDF, le guide des scores et les publications de la DEPP sont les ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d’un pilotage pédagogique (respectivement 52 %, 15 % et 10 %). Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF sont les ressources les moins utilisées par les IEN.

TABLEAU 20 • Ressources les plus utilisées par les IEN dans le cadre d’un pilotage pédagogique

	Repères septembre 2023
Les cahiers et guides en version PDF	52 %
Les versions adaptées des cahiers et des guides en version PDF	2 %
La vidéo de présentation du dispositif	4 %
Le diaporama de présentation du dispositif	5 %
Le guide des scores	15 %
Les guides pour les accès directeur et enseignants à la saisie et à la restitution des résultats	4 %
Les fiches intervention pour l’accompagnement des élèves	8 %
Les publications de la DEPP (notes d’information, rapport technique)	10 %

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : Parmi toutes les ressources proposées, il s’agissait de numéroté de 1 à 5 les ressources utilisées le plus souvent, 1 étant la ressource la plus utilisée.

Lecture : En septembre 2023, 56 % des IEN répondants indiquent que les cahiers et guides en version PDF sont les ressources utilisées le plus souvent.

Par ailleurs, les inspecteurs ont été interrogés sur les exercices étant les plus difficiles à exploiter en formation. En français, ce sont les exercices de compréhension qui sont jugés les plus difficiles. En mathématiques, l'exercice de mémorisation des procédures et celui concernant la résolution de problèmes sont considérés comme les moins exploitables par les IEN.

TABLEAU 21 • Exercices proposés en français au CM1 dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN

Français	Repères septembre 2023
Comprendre des textes à l'oral (textes lus par l'enseignant(e))	16 %
Comprendre un texte lu seul(e)	18 %
Lire à voix haute un texte	6 %
Écrire des mots (dictés)	4 %
Savoir trouver des synonymes	11 %
Savoir trouver des mots de la même famille	6 %
Reconnaître les principaux constituants de la phrase	9 %
Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs	7 %
Identifier la relation sujet - verbe	5 %

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Lecture : En septembre 2023, 18 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « Comprendre un texte lu seul(e) » est l'exercice de français dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

TABLEAU 22 • Exercices proposés en mathématiques au CM1 dont l'exploitation serait la moins aisée à réaliser en formation selon les IEN

Mathématiques	Repères CM1 septembre 2023
Écrire des nombres entiers (dictés)	3 %
Placer un nombre sur une ligne graduée	15 %
Résoudre des problèmes	22 %
Mémoriser des faits numériques	10 %
Mémoriser des procédures	20 %
Poser et calculer	5 %

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Lecture : En septembre 2023, 22 % des IEN répondants déclarent que l'exercice « Résoudre des problèmes » est l'exercice de mathématiques dont l'exploitation semble la plus délicate à réaliser.

Les données des évaluations *Repères* sont largement exploitées par les inspecteurs dans les concertations inter-cycles. C'est dans les concertations entre les cycles 1 et 2 qu'elles sont les plus utilisées.

TABLEAU 23 • Proportion d'IEN qui déclarent exploiter les données des évaluations dans les concertations inter-cycles

	Repères septembre 2023
Cycle 1 - cycle 2	80 %**
Cycle 2 - cycle 3	73 %**
Cycle 1 - 2 - 3	58 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1
© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « très souvent » ou « souvent »

Lecture : En septembre 2023, 80 % des IEN répondants déclarent exploiter les données de cette évaluation dans les concertations inter-cycles (cycle 1 - cycle 2).

A l'issue des passations, les correspondants académiques communiquent aux IEN des documents de restitutions consolidées des résultats produits par la DEPP : des tableurs par circonscription décrivant, dans tous les domaines évalués, la répartition des élèves en trois groupes de niveau, ainsi que les effectifs d'élèves répartis dans les trois groupes pour toutes les écoles de la circonscription. 77 % des IEN déclarent connaître ces documents ; parmi eux, 89 % déclarent utiliser ces documents et 87 % les trouver intéressants. En 2023, 61 % des IEN ont utilisé Archipel (ex APAE) pour consulter les résultats aux évaluations.

6.2.6 Bilan

Plus de huit inspecteurs de circonscription sur dix estiment que les évaluations *Repères* sont des dispositifs qui ont de l'influence sur leur gestion des plans de formation et l'accompagnement des équipes.

Dans leur grande majorité, les inspecteurs de circonscription estiment que ces évaluations leur ont permis de déceler des besoins dans leur circonscription.

TABLEAU 24 • Proportion d'IEN indiquant l'influence du dispositif d'évaluation au niveau de leur circonscription

	Repères septembre 2023
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de vos plans de formation ?	86 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'accompagnement des équipes ?	88 %**
Pensez-vous que ce dispositif d'évaluation a une influence sur les pratiques d'enseignement ?	76 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de déceler des besoins dans votre circonscription ?	87 %**
Cette évaluation vous a-t-elle permis de confirmer des besoins dans votre circonscription ?	89 %**

Source : MENJ-DEPP, Repères CM1

© DEPP

Note : ** pourcentage d'IEN ayant répondu « tout à fait d'accord » ou « d'accord »

Lecture : En septembre 2023, 86 % des IEN répondants pensent que ce dispositif d'évaluation est susceptible d'avoir une influence sur l'organisation de leurs plans de formation.

REFERENCES DES PUBLICATIONS DE LA DEPP



Nicolas Miconnet, Ronan Vourc'h (2015), « Détermination des standards minimaux pour évaluer les compétences du socle commun » ; Education et formations, n°86-87, p.141-158, MENSER-DEPP.

Bunch M., Cizek G., 2007, Standard Setting: A Guide to Establishing and Evaluating Performance Standards on Tests, London, Thousand Oaks, Sage Publications,

Ian M. Lyons and Daniel Ansari, Foundations of Children's Numerical and Mathematical Skills: The Roles of Symbolic and Nonsymbolic Representations of Numerical Magnitude. In: Janette B. Benson, editor, Advances in Child Development and Behavior, Vol. 48, Burlington: Academic Press, 2015,

Ian M. Lyons, Stephanie Bugden, Samuel Zheng, Stefanie De Jesus, Daniel Ansari; Symbolic Number Skills Predict Growth in Nonsymbolic Number Skills in Kindergarteners, American Psychological Association, Developmental Psychology, 2018, Vol. 54, No. 3, 440–457

Évaluations repères 2018 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°19.13 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2018 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°19.14 - avril 2019, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2018-2019 : premiers résultats - Note d'information - N°19.15 - avril 2019 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2019 de début de CP : premiers résultats - Note d'information - N°20.05 - février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Evaluations repères 2019 de début de CE1 : premiers résultats - Note d'information - N°20.06 – février 2020, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations point d'étape à mi-CP 2019-2020 : premiers résultats - Note d'information - N°20.14 - avril 2020 Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2020 de début de CP et de CE1 : baisse des performances par rapport à 2019, notamment en français en CE1, et hausse des écarts selon les secteurs de scolarisation - Note d'information - N°21.01 – janvier 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Progression des performances des élèves de CP à mi-parcours entre 2020 et 2021. Résultats des évaluations point d'étape à mi-CP 2020-2021 - Note d'information - N°21.27 – juin 2021, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Marianne Fabre, Stéphanie Le Breton, Elodie Persem, Thomas Portelli, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Évaluations repères 2021 de début de CP et de CE1 : les effets négatifs de la crise sanitaire de 2020 surmontés en 2021 - Note d'information - N°22.01 – janvier 2022, Sandra Andreu, Isabelle Cioldi, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Christophe Laskowski, Lucie Neirac, Elodie Persem, Thierry Rocher, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h, Philippe Wuillamier

Alors que l'année de CP permet de réduire les écarts de performances entre secteurs de scolarisation, les vacances scolaires les accentuent » - N°23.17 – avril 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Yann Eteve, Ronan Vourc'h

Évaluations point d'étape à mi-CP 2022-2023 - En français, les élèves reviennent au niveau de 2020 alors qu'en mathématiques ils le dépassent - N°23.30 – juin 2023, Sandra Andreu, Pierre Conceicao, Julien Desclaux, Yann Eteve, Charlotte Gill-Sotty, Christophe Laskowski, Stéphanie Le Breton, Lucie Neirac, Elodie Persem, Guillaume Rue, Julie Thumerelle, Ronan Vourc'h

Publications et archives

Retrouvez toutes les publications et archives de la DEPP sur

archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Jeux de données en open data

Retrouvez tous les jeux de données de la DEPP en open data sur

data.education.gouv.fr

